



## Interpellation :

(selon art. 29 du Règlement du Conseil général)

### « Quelles sont la vision et la stratégie du conseil communal en ce qui concerne la gestion de l'eau à moyen et long termes »

<b>Déposants:</b>	<b>Les membres de la Commission de l'Urbanisme (ci-après CoUrb) par son président :</b> Dominique Robyr (LR+G) <b>son rapporteur :</b> Vincent Raymond (DC)
-------------------	--

La Suisse fut longtemps considérée comme le « château d'eau de l'Europe ». On a donc longtemps estimé que l'eau était une ressource facile à obtenir et intarissable.

Or, il appert que cette croyance n'est plus d'actualité en raison notamment des sécheresses de plus en plus fréquentes et de la pression démographique.

Partant, la CoUrb souhaiterait savoir quelles sont la vision et la stratégie du conseil communal en ce qui concerne la gestion de l'eau à moyen et long termes.

En particulier :

- Est-ce que des périodes de pénurie d'eau ont déjà eu lieu ?
- Si oui, de quelle importance et quelles mesures ont été prises ?
- Est-ce que les risques de futures pénuries d'eau ont déjà été identifiés ?
- Si oui, quelles mesures sont-elles prévues (captage ; rénovations des conduites ; limitations de consommation) ?
- Quel est le niveau des ressources en eau de la Commune ?
- Ce niveau est-il suffisant pour couvrir les besoins de la zone à bâtir de notre Commune ?

St-Maurice, le 8 mars 2024

**Dominique Robyr**  
Le président

**Vincent Raymond**  
Le rapporteur